

**Présidence de M. Roland Rapaz, président**

**Membres absents excusés :** Susana Carreira ; Adozinda Da Silva ; Marie Deveaud ; Sarah Frund ; Nicolas Gillard ; Albert Graf ; Philippe Jacquat ; Manuela Marti ; Olivier Martin ; Jean Meylan ; Gilles Meystre ; Johan Pain ; Charles-Denis Perrin ; Vincent Rossi ; Graziella Schaller ; Sandrine Schlienger ; Elisabeth Wermelinger ; Anna Zürcher.

**Membres absents non excusés :** Jean Mpoy.

Membres présents	81
Membres absents excusés	18
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Le président**

Informe l'Assemblée du retrait du rapport R95 de la Commission permanente de politique régionale sur le postulat Philippe Mivelaz pour une réduction des déchets ménagers à la source. Le postulat retourne à la CPPR.

Informe l'Assemblée que le Bureau du Conseil a donné un préavis favorable aux demandes d'urgences de la Municipalité.

**Lettres**

de la Municipalité (6 juin 2011) demandant l'urgence pour les points :

- R 130 – Préavis N° 2010/63 : Achat de la parcelle N° 20'239 et demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon et d'une passerelle – Vente de l'immeuble administratif de Beau-Séjour 8, fraction de la parcelle N°6031. Aménagement du bâtiment sis aux Côtes de Montbenon 7-9 avec transfert au patrimoine administratif. Approvisionnement énergétique (contracting). Demande de crédits complémentaires.
- R 131 – Préavis N° 2011/11 : Centre sportif de Praz-Séchaud. Réalisation de vestiaires, d'une buvette et de divers locaux.
- R 132 – Préavis N° 2011/16 : Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama. Construction d'un simulateur d'incendie. Constitution d'un droit de superficie.
- R 133 – Préavis N° 2011/23 : Chemin de Camarès à Vernand. Construction d'une route d'accès provisoire aux parcelles privées N<sup>os</sup> 14'057 et 14'059 dans le cadre de la suppression des passages à niveau et du réaménagement du quai voyageurs de la halte de Vernand-Camarès du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher. Crédit d'investissement.
- R 134 – Préavis N° 2010/39 : Politique de gestion immobilière du patrimoine

financier de la Commune de Lausanne.

- R 136a – Préavis N° 2010/66 : Plan partiel d'affectation au lieu-dit « Le Désert » concernant la parcelle N°20381, délimitée par le chemin Guillaume-de-Pierrefleur et les parcelles N°s 2397, 20382 et 1038.
- R 136b – Préavis N° 2010/67 : Plan partiel d'affectation au lieu-dit « La Grangette » concernant la parcelle N° 20382 et la portion de la parcelle N° 2394 permettant l'accès à l'avenue du Grey.
- R 140 – Préavis N° 2011/12 : Projet de construction de cinq bâtiments, comprenant au total 120 logements, un centre d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), huit locaux dédiés à des activités, un parking souterrain de 82 places, sis 5a à 5e chemin de la Prairie. Constitution de six droits de superficie en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. - SILL.
- R 142 – Préavis N° 2011/14 : Addenda au plan partiel d'affectation N° 661 au lieu-dit « La Blécherette » compris entre la limite communale de Romanel, un tronçon de la route de Romanel et de l'avenue du Grey, le plan d'extension N°625 et les limites des parcelles N°s 2301, 2397 et 2392.
- R 143 – Préavis N° 2011/22 : Avenue de Rhodanie / Chemin des Plaines – Parcelle N° 4798. Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la société JAXIMMO S.A.
- R 144 – Préavis N° 2011/25 : Déploiement d'une plateforme SAP de « Business Intelligence ».
- R 145 – Préavis N° 2011/27 : Création de la société CADOUEST SA pour le développement du réseau du chauffage à distance sur le territoire des Communes de Prilly et de Renens. Octroi d'un cautionnement solidaire.

**Lettres**

de la Municipalité (8 juin 2011) demandant l'urgence pour le point :

- R 148 – Préavis N° 2011/33 : Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau d'eauservice pour l'exercice 2011. Demande de crédits complémentaires.

**Postulat  
Dépôt**

de M. Florian Ruf (SOC) : « Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030 ? »

**Postulat  
Dépôt**

de Mme Magali Zuercher (SOC) demandant une étude pour le réaménagement du secteur des rives du lac et ses abords entre Ouchy et Bellerive ainsi que la définition

d'une vision directrice de l'ensemble des rives de la piscine de Bellerive à la tour Haldimand intégrant des étapes de réaménagement.

**Postulat**  
*Dépôt*

de Mme Rebecca Ruiz (SOC) : « Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation. »

**Postulat**  
*Dépôt*

de M. Mathieu Blanc (LE) et consorts : « Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression sur les dealers ! »

**Postulat**  
*Dépôt*

de M. Yves-André Cavin (LE) et consorts, relatif à l'aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud – Le Taulard et l'étude d'un bassin de rétention pour les eaux claires.

**Questions orales**

**I.** M<sup>me</sup> Martine Fiora-Guttmann (LE) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

**II.** M. Pierre Santschi (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

**III.** M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

**IV.** M<sup>me</sup> Isabelle Truan (ABC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

**Rapport s/Motion**

**de M. Jean Tschopp (Soc.)**  
**« La Ville par le sport »**

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)**

*Discussion*

M. Jean Tschopp (SOC) qui transforme sa motion en postulat ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Benoît Biéler (Les Verts) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Alain Hubler (AGT).

*Vote*

Le Conseil, par 35 oui, 28 non et 12 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de prendre ce postulat en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Préavis  
N° 2010/63

**Achat de la parcelle N°20'239 et demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon et d'une passerelle – Vente de l'immeuble administratif de Beau-Séjour 8, fraction de la parcelle N° 6031. Aménagement du bâtiment sis aux Côtes de Montbenon 7-9 avec transfert au patrimoine administratif. Approvisionnement énergétique (contracting).  
Demande de crédits complémentaires.**

**Rapporteur : M. Jean Meylan (SOC)**

*[remplacé à la tribune par : M. Jean-Charles Bettens (SOC)]*

Discussion

M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Alain Hubler (AGT).

La discussion est reportée à plus tard dans la séance pour cause d'absence du Municipal concerné.

Rapport s/Préavis  
N° 2011/16

**Réfection et aménagement du Centre de formation de La Rama. Construction d'un simulateur d'incendie. Constitution d'un droit de superficie.**

**Rapporteur : M. André Gebhardt (Les Vert)**

Discussion

M. Jean-François Cachin (LE).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 2'578'200.– destiné à financer les travaux de réfection et d'aménagement, à entreprendre au Centre de formation de La Rama ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 à raison de Fr. 128'900.– par la rubrique 2501.331 du budget du Service de protection et sauvetage ;
3. de faire figurer sous la rubrique 2501.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1, les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 2'240'000.– destiné à couvrir la part communale aux coûts de construction, en collaboration avec l'ECA, d'un simulateur d'incendie sur le terrain d'exercice de La Rama ;

6. d'autoriser la Municipalité à mettre à disposition le terrain sous forme de prestations en nature à hauteur de Fr. 360'000.– ;
7. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 5 à raison de Fr. 112'000.– par la rubrique 2501.331 du budget du Service de protection et sauvetage ;
8. de faire figurer sous la rubrique 2501.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 5 ;
9. d'autoriser la Municipalité à octroyer, pour une durée de 50 ans, un droit de superficie en faveur de l'ECA et de la Ville de Lausanne, grevant une surface de 5'245 m<sup>2</sup> de la parcelle N° 15545, propriété de la Commune de Lausanne, aux conditions figurant au chapitre 11 du présent préavis.

Rapport s/Préavis  
N° 2010/39

**Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de Lausanne.**

**Rapporteur : M. David Payot (AGT)**

Discussion

M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) qui demande le report du vote ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement & Patrimoine (CLP).

Le Président demande si 10 Conseillers soutiennent la demande. Le nombre de voix étant suffisant, le vote est reporté à la prochaine séance.

Rapport s/Préavis  
N° 2010/63

**Achat de la parcelle N°20'239 et demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon et d'une passerelle – Vente de l'immeuble administratif de Beau-Séjour 8, fraction de la parcelle N° 6031. Aménagement du bâtiment sis aux Côtes de Montbenon 7-9 avec transfert au patrimoine administratif. Approvisionnement énergétique (contracting).  
Demande de crédits complémentaires.**

**Rapporteur : M. Jean Meylan (SOC)**

*[remplacé à la tribune par : M. Jean-Charles Bettens (SOC)]*

Discussion (reprise)

M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire du patrimoine administratif de Fr. 1'165'000.– qui se répartit comme suit :
  - a) Fr. 905'000.– pour la construction de l'ouvrage du bâtiment administratif du Flon ;
  - b) Fr. 260'000.– pour le coût complémentaire de la passerelle reliant le centre administratif de Chauderon à la plate-forme du Flon (Service des routes et de la

	<p>mobilité) ;</p> <ol style="list-style-type: none"><li>2. d'amortir annuellement le crédit complémentaire prévu sous point 1 de la manière suivante :<ol style="list-style-type: none"><li>a) Fr. 34'800.– par la rubrique 3302.331 du budget du Service du logement et des gérances, section du patrimoine administratif ;</li><li>b) Fr. 10'000.– par la rubrique 4201.331 du Service des routes et de la mobilité ;</li></ol></li><li>3. d'allouer un crédit complémentaire du patrimoine administratif de Fr. 158'700.–, montant à porter en augmentation du crédit octroyé au préavis N° 201 du 1<sup>er</sup> mars 2001 « SI futur » (installations de contracting énergétique).</li></ol>
<p><b>Rapport s/Préavis N° 2011/11</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Centre sportif de Praz-Séchaud. Réalisation de vestiaires, d'une buvette et de divers locaux.</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Rapporteur</u> : M. Gianfranco Gazzola (SOC)</b></p>
<p><i>Discussion</i></p>	<p>M. Guy-Pascal Gaudard (LE) <u>qui dépose une motion d'ordre demandant le renvoi en commission.</u></p> <p>Le Président demande si 5 Conseillers soutiennent la motion d'ordre. Le nombre de voix étant suffisant, la motion d'ordre est acceptée.</p>
<p><i>Discussion s/motion d'ordre</i></p>	<p>M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Fabrice Ghelfi (SOC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Bertrand Picard (LE) ; M. François Huguenet (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Oscar Tosato, directeur de Enfance, Jeunesse &amp; Education (EJE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique &amp; Sports (SPS) ; Mme Solange Peters (SOC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. François Huguenet (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de SPS.</p>
<p><i>Vote s/motion d'ordre</i></p>	<p>Le Conseil, par 24 oui, 44 non et 10 abstentions, <b>refuse</b> la motion d'ordre demandant le renvoi en commission :</p>
<p><i>Discussion (suite)</i></p>	<p>La parole n'est plus demandée.</p>
<p><i>Vote s/conclusion n°1</i></p>	<p>Le Conseil, par majorité de oui, 8 non et une douzaine d'abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 1 d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'995'000.– destiné à la réalisation du Centre sportif de Praz-Séchaud, comprenant quatre vestiaires, une buvette et divers locaux techniques sur le site de la zone Sport libre de Praz-Séchaud.</p>

*Vote s/conclusion n°2* Le Conseil, par majorité de oui, 8 non et une douzaine d'abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 d'autoriser la Municipalité à financer partiellement ce crédit, à hauteur de Fr. 700'000.–, par prélèvement sur le Fonds communal pour le développement durable.

*Vote s/conclusions n°3 à 6* Le Conseil, par majorité de oui, 8 non et une douzaine d'abstentions, **approuve** les conclusions n° 3 à 6 d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 à raison de Fr. 64'800.–, par le budget de la Direction de la sécurité publique et des sports, Service des sports, rubrique 2101.331 ; de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ; de balancer le compte d'attente ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ; de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'995'000.– destiné à la réalisation du Centre sportif de Praz-Séchaud, comprenant quatre vestiaires, une buvette et divers locaux techniques sur le site de la zone Sport libre de Praz-Séchaud ;
2. d'autoriser la Municipalité à financer partiellement ce crédit, à hauteur de Fr. 700'000.–, par prélèvement sur le Fonds communal pour le développement durable ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 à raison de Fr. 64'800.–, par le budget de la Direction de la sécurité publique et des sports, Service des sports, rubrique 2101.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de balancer le compte d'attente ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

**Rapport s/Préavis**  
N° 2011/23

**Chemin de Camarès à Vernand. Construction d'une route d'accès provisoire aux parcelles privées N<sup>os</sup> 14'057 et 14'059 dans le cadre de la suppression des passages à niveau et du réaménagement du quai voyageurs de la halte de Vernand-Camarès du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher. Crédit d'investissement.**

**Rapporteur : M. Guy-Pascal Gaudard (LE)**

*Discussion*

M. Jean-François Cachin (LE) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Yves-André Cavin (LE).

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 300'000.– pour la construction d'une route d'accès provisoire aux parcelles privées N<sup>os</sup> 14957 et 14059 ;
2. d'amortir annuellement les dépenses du point 1 ci-dessus, à raison de Fr. 60'000.– par la rubrique 4201.331 du budget du Service des routes et de la mobilité ;
3. de faire figurer sous la rubrique 4201.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit ci-dessus ;
4. de balancer le compte d'attente N° 4201.581.419 ouvert pour couvrir les frais d'études, et dont la somme de Fr. 11'997.40 a été dépensée, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1.

**Clôture**

La séance est levée à 19 h 55.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....